

**Rival (Ryval) , Mahé** (non cité dans le procès-verbal de la montre des 14 et 15 mai 1534)

Avec le « marchand » Mahé Rival, nous retrouvons un profil déjà rencontré de Croisicais ayant acquis des œillets de saline – sans accéder au marché des seigneuries – et, à ce titre, astreints aux devoirs militaires des feudataires (GALLICE, « Les marchands... » voir « Index des marchands marinières du Croisic » sur le site « Archives remarquables »).

Il est sans doute à relier à Jean Rival qui, le 5 novembre 1523, avec Guillaume Bihan, Aubin Le Roy et Guillaume Janyn est en procès avec Guillaume Cayn (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 28, f° 200 v°) et qui, le 2 mars 1530, avec Guillaume Trimau, fait l'objet d'une information judiciaire demandée par Anthonyo Francesco et Laurens Thomas (*ibid.*, B 32, f° 53)

Le 5 décembre 1527, Mahé Rival dit Lubby, « marchand », acquiert de Jacques Le Vicomte, 17 œillets de saline pour la somme de 150 livres tournois, avec une condition de « racquet » à cinq ans (*ibid.*, B 1483). Cette possibilité n'ayant pas été levée, Mahé Rival reste en possession de ceux-ci.

Le 11 mars 1528, Mahé Rival, avec Jean Le Gruyer, est procureur de la fabrique de Batz (*ibid.*, B 568, f° 70 v°), ce qui atteste de sa notoriété.

Le 21 mars 1536 n.st.], il verse au titre de la taxe de franc-fief, pour les 17 œillets de saline déjà cités, et 10 autres acquis, pour 196 livres tournois, d'Helenus Baye, 100 livres tournois (*ibid.*, B 3022, f° 27 v° et site « Archives remarquables »). Demeurant au Croisic, le 10 mai 1540, il présente au roi un minu pour 27 œillets de saline, acquis, est-il précisé, pour 10 d'entre eux, d'Hélénis Baye, en 1530, et 17 de Jacques Le Vicomte (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1465) ; le même jour, il rend hommage pour ces biens (*ibid.*, B 2413, f° 155).

Mahé Rival pourrait être l'époux de Michelle Guyot (1513).

Aliette Rival, fille et héritière de Mahé, épouse Yves Olivero. Ils sont cités le 5 mai 1543 à propos d'une contestation née autour d'une vente d'œillets de saline par Jean Pineau, seigneur de Kerjean, époux de Marguerite Le Voyer, dame de Kerrouaud, pour une somme de 150 écus (*ibid.*, B 575, f° 43-44 v°).

Autres Rival :

- Guenolay. Les registres de baptême du Croisic enregistrent, en 1533, Guenolay Rival est mentionné comme époux de Guillemette Le Bihan.

- Aubin. En 1503, Jean Prigent, de Grand-Champ, vole deux mules à son maître, Aubin Rival de Batz, il n'est pas exclu qu'elles servaient au transport de sel et, peut-être, à sa contrebande vers la France (*ibid.*, B 14, f° 141-142, LEGUAY, Jean-Paul, « La criminalité en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle : délits et répression », *107<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes*, 1982, Paris, CTHS, 1984, p.60).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Rival (Ryval) », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024